



*Consultants Autrement*



ADDITIONNER LES FORCES  
MULTIPLIER LES CHANCES



## Contrôle de la qualité de l'information financière et comptable

### Vous mettre en conformité en maîtrisant les risques

### I. Phase I : Audit de la situation

Avant de mettre en œuvre les travaux de mise en conformité, il est indispensable, particulièrement sur ces sujets, de disposer d'un état des lieux. Il permettra non seulement, de mieux orienter les efforts, mais également de partager avec tous les services une problématique trop souvent cantonnée à la comptabilité. Cette première phase sera articulée autour des 3 axes suivants :

- Dispositif organisationnel du système de contrôle permanent 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> niveau
  - ✓ Organisation de la comptabilité
  - ✓ Les services comptables et opérationnels
  - ✓ La révision
- Mesure du risque
  - ✓ Comptes de stocks : Appréciation de la justification et évaluation du risque
  - ✓ Comptes pivots : Mesure des suspens « anormaux » et évaluation du risque
  - ✓ Comptes sensibles : Risques spécifiques liés à l'activité
- Diagnostic et plan d'action
  - ✓ Organisationnel au regard du Cadre Groupe
  - ✓ Financier et RH au regard des risques évalués
  - ✓ Plan d'action au regard des objectifs de la direction

### 2. Phase 2 : Mise en conformité et verrouillage du risque

Après partage des constats et validation du plan d'actions, ADS Consultants accompagnera opérationnellement l'établissement dans sa mise en œuvre. A cet effet, 3 chantiers seront ouverts en parallèle :

- Cantonner le risque financier et l'apurer
  - ✓ Isoler les suspens sur un compte dédié et provisionner le risque
  - ✓ Formaliser un plan d'apurement par métier
  - ✓ Engager des recherches et réduire les pertes potentielles
- Organiser et documenter le système de contrôle et révision
  - ✓ Au 1<sup>er</sup> niveau : direction comptable
  - ✓ Au 1<sup>er</sup> niveau : directions opérationnelles
  - ✓ Au 2<sup>nd</sup> niveau : révision
- Recruter, former et accompagner les collaborateurs de la filière
  - ✓ Identifier les écarts RH en nombre et qualité
  - ✓ Recruter en partenariat avec l'établissement
  - ✓ Former les internes et les nouvelles recrues